

Du 30 mai au 12 Juillet (phase principale) et du 13 juillet au 02 septembre 2024 (12 septembre date de clôture parcoursup), les inscriptions s'effectuent sur ce site :

 TÉLÉCHARGER

 [Fiche de renseignements administratifs](#)

 [**Certificat médical d'aptitude et d'état vaccinal par un médecin agréé par l'Agence Régionale de santé**](#) [**https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-agrees-1**](https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-agrees-1) 

 [CNIL](#)

 [Attestation de financement \(étudiants admis au concours Formation Professionnelle Continue et études promotionnelles\)](#)

 [Droit à l'image](#)

Pour les autres candidats (parcoursup, sélectionnés par le concours EPPA, médecins étrangers), merci de mettre une feuille "non concerné.e" au format pdf à la place de l'attestation de financement.

Tout dossier devra comprendre :

- * [la fiche de renseignements administratifs,](#)
- * les photocopies des diplômes,
- * la photocopie de l'attestation de Sécurité sociale (et non la carte vitale),
- * la photocopie de la carte d'identité ou passeport,
- * une photographie d'identité scannée en pdf ou jpeg (aux normes <https://www.service->

public.fr/particuliers/vosdroits/F10619 )

* [le certificat médical d'aptitude et d'état vaccinal](#),

* les pages du carnet de vaccination,

* le permis de conduire, l'attestation d'assurance du véhicule, le certificat d'immatriculation du véhicule (mettre une feuille blanche si non concerné(e))

* la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> 

* [le formulaire de droit à l'image](#)

* un Curriculum Vitae,

* une Lettre de Motivation,

* un R.I.B (sauf sélectionné EPPA),

* une preuve de virement bancaire d'un montant de 175 euros (sauf sélectionnés par l'EPPA et les médecins étrangers).

Tout dossier d'inscription incomplet sera irrecevable.